



## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### ■ ■ Nombre de conseillers :

- ■ En exercice 14
- ■ Présents 13
- ■ Votants 13

L'an deux mille dix-huit, le 29 octobre,  
Le conseil municipal de la commune de Nonlard, dûment convoqué le  
25 octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence  
de M. Christophe GUITTON, Maire.

Présents : Christophe GUITTON - Daniel AUDIBERT - Chantal MACQUET - Eric  
PIERRE - Dominique BOUVET - Laurence NIQUET - Bénédicte VIVIAN  
- François FOSSOUX - Jean-Paul DERONZIER - Edwige BALDACCHINO  
- Jérémie JOSNET - Johann JARROUX - Orlane RAGOT.

### ■ ■ 18/40

Pouvoirs : Néant.

Absents : Jean-Philippe TAVARES.

Secrétaire de séance : François FOSSOUX.

### ■ ■ Objet :

#### ■ ■ Dénomination de voirie et modification du tableau de classement des voies communales

- ■ Vu le classement dans le domaine public des parcelles A 1439, 1441, 1447, 1455, 1456,  
1461, 1464, 1465, 1468, 1473, 1474 et 1517,
- ■ Vu le nouveau tableau de la voirie communale présenté,

- ■ Il est proposé de nommer la voie créée à partir des parcelles A 1439, 1441, 1447, 1455,  
1456, 1461, 1464, 1465, 1468, 1473, 1474 et 1517 : « Chemin du Marais »  
Et de modifier le tableau de classement des voies communales au fin d'intégrer le chemin  
du Marais dans la voirie communale ;

■ ■ Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

■ ■ Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

■ ■ Se sont abstenus : néant

■ ■ Se sont opposés : néant

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
M. Christophe GUITTON

- ■ Délibération devenue exécutoire compte tenu de
- ■ la télétransmission en Préfecture le 05 novembre 2018
- ■ et de la publication le 05 novembre 2018
- ■ Le Maire